

de médecine  
adaptative  
R - santé.  
elien  
Stras-  
Des légu-  
Senthelm

ge pour  
ion de  
santé  
ys de  
arité  
aut (68) ;

ne - Un  
Mulhouse

i - Par-  
lossberg ;  
68 -

d'accom-  
(santé).  
re - spec-  
drem  
tau (cultu-

passionsalsa

annes

enoît  
oite nom-  
nes défun-  
accompa-  
douze mois  
onfiers à  
ieu », expli-  
nçois Har-  
tholique de  
sue de  
ants sont  
l'amitié.

ticiper les évolutions et adapter  
les formations. Certains sont

La Région Alsace consacre envi-  
ron 35 millions d'€ à la forma-

UNCLT ALSACE, WWW.VIC  
alsace.org

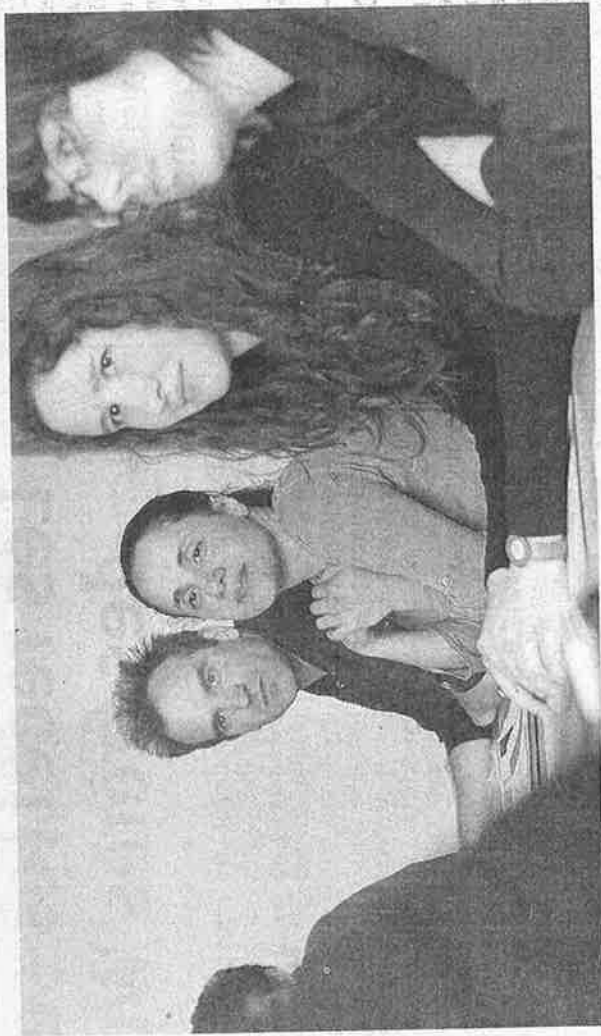
# Des travailleurs sociaux transfrontaliers

Accueillant 1 000 étudiants et stagiaires en formation initiale ou continue, l'École supérieure en travail éducatif et social (ESTES) propose une formation transfrontalière franco-suisse-allemande.

« **LES CERTIFICATS** transfrontaliers permettent aux étudiants du Rhin supérieur d'apprendre à connaître la protection sociale des pays voisins. Face à la mobilité des populations, nous devons montrer que nous sommes en capacité de proposer une filière de formation franco-suisse-allemande », explique Béatrice Muller, directrice de l'ESTES à Strasbourg et présidente de RECOS (Confédération des écoles supérieures en travail social de la Région).

Cette confédération regroupe sept établissements (ESTES, ISSM, CFEJE, EDIAC Formation, Katholische Hochschule et Evangelische Hochschulen de Freiburg, la Hochschule für Soziale Arbeit Basel). Leurs représentants se sont retrouvés vendredi à l'ESTES pour dresser un bilan de plus de 20 ans de coopération transfrontalière. L'occasion aussi de remettre un certificat transfrontalier RECOS à cinq étudiants ou anciens étudiants.

Ces certificats ont été créés en 1996. Actuellement, 64 étudiants du Rhin supérieur ont



Un groupe d'étudiants en formation initiale à l'ESTES. PHOTO ARCHIVES DNA -MARC ROLLMANN

commencé cette formation transfrontalière. D'une durée de 150 heures, elle se prépare sur trois ans en même temps que le diplôme d'État de travailleur social (éducateur jeunes enfants, éducateur spécialisé, ou assistant de service social).

## Pour une mobilité professionnelle

En 2012-2013, seuls 15 certificats ont été délivrés alors que les besoins de coopérations transfrontalières sont de plus en plus grands dans le domaine social. Il est important pour les travailleurs sociaux de

connaître les législations de France, d'Allemagne et de Suisse, qui ne sont pas les mêmes, dans les domaines du handicap, de la protection de l'enfance, des familles... indique Rudy Wagner chargé de la coopération transfrontalière à l'ESTES. Avec le certificat transfrontalier, les travailleurs sociaux sont également capables de mettre en place des coopérations entre établissements de différents pays. Ainsi pour les publics handicapés, comme cela existe entre le Sonnenhof et Korik près de Kehl.

Pour les années à venir, RECOS souhaite développer la coopéra-

tion entre ses écoles en renforçant la mobilité des enseignants, en initiant et en soutenant des recherches communes.

S'il est nécessaire de mieux faire connaître RECOS et son certificat transfrontalier auprès des étudiants, la confédération ambitionne de créer un double diplôme. Malgré ses efforts, la reconnaissance réciproque des diplômés n'a jamais pu être finalisée. « La possibilité d'un double diplôme permettrait enfin cette mobilité professionnelle, principe fondamental de l'espace européen ». ■

J.F.C.

RECOS

DNA  
du 15/11/2013